



A

Monsieur le président de
la commission d'accès
aux documents adminis-
tratifs
35 rue Saint-Dominique
75700 paris 07 SP

19 janvier 2017

Courrier avec suivi

Réf : non-communications des différents plans demandés le 24 décembre 2016

Objet : Demande de documents administratifs

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de saisir votre commission d'une demande d'avis, concernant la non-communication des plans demandés dans mon courrier, du 24 décembre 2016, à Mr Marc Bury Maire de Petite-Forêt.

Mes demandes étaient :

1. Les plans qui ont été projetés sur écran au conseil municipal du 15 décembre 2016.
Depuis, ces mêmes plans ont été de nouveau projetés lors du conseil municipal du 18 janvier 2017.

Je vous joins votre avis du 22 septembre 2014, référence 20142915 sur un refus similaire pour lequel vous avez autorisé la communication du document.

Dans l'attente de l'avis de votre commission, je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président


Bernard Morel

Pièces jointes :

1. courrier de l'U.A.D.E.P.F du 24 décembre 2016
2. réponse de Mr le Maire du 20 janvier 2017
3. courrier de la CADA du 22 septembre 2014